

APPEL A CANDIDATURE

SESSION 21 E&P – Mars/Nov 2018

Thématique
Mobilisations
citoyennes

Pays
Allemagne -
Frankfurt

Présentation des organisations partenaires

- **Organisation d'envoi : ATTAC France**

Fondée en 1998, Attac (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne) est une association qui milite pour la justice sociale et environnementale et conteste radicalement le pouvoir pris par la finance sur les peuples et la nature. Attac mène des actions pour favoriser le développement d'alternatives et pour mettre sous contrôle citoyen les banques et multinationales prédatrices. Attac compte aujourd'hui en France près de 10 000 adhérent.e.s et une centaine de comités locaux. Elle fait partie d'un réseau international présent dans une trentaine de pays.

- **Organisation d'accueil : ATTAC Allemagne**

Attac Allemagne a été fondée en 2001. Attac Allemagne compte actuellement 170 groupes locaux en Allemagne. Dans le cadre du mouvement européen et international Attac, Attac Allemagne et ses associations locales mènent des actions dans l'objectif de renforcer les espaces démocratiques et le pouvoir citoyen face aux marchés financiers.

Ses principaux axes de travail sont :

- Contribuer à freiner la dérégulation de la finance (TTF, paradis fiscaux)
- Promouvoir la transition écologique et la sortie des énergies fossiles
- Lutter contre les accords de libre-échange (CETA, TAFTA, APE, TISA)
- Faire advenir une Europe de la paix (lutte contre l'armement nucléaire)
- Analyser la politique européenne (Europe et Union européenne)

- **Sites Internet**

Site internet ATTAC France: www.france.attac.org

Site internet ATTAC Allemagne : www.attac.de

Blog des volontaires : <https://medialibre.info/echanges-partenariats/>

Contexte :

Attac est un réseau international et européen qui se mobilise pour des alternatives sociales, démocratiques et écologiques. Les membres du réseau mènent des campagnes européennes avec de nombreux partenaires qu'il s'agit aujourd'hui de renforcer en particulier sur trois axes prioritaires :

- finance et banques ;
- accords de libre-échange ;
- justice climatique et énergies fossiles.

Cette mission s'inscrit dans le cadre du travail mené par le réseau Attac sur la question de la « célébration » du dixième anniversaire de la crise financière, dont on peut dater le déclenchement au mois de septembre 2008 lorsque la banque Lehman Brothers a fait faillite.

Lors de la réunion du réseau des Attac d'Europe à Francfort en juin 2017 puis à l'Université d'été européenne des mouvements sociaux à Toulouse en août 2017, Attac Allemagne s'est proposée pour coordonner une mobilisation européenne en 2018 qui aura pour but d'organiser les réflexions et les actions pour marquer les dix ans de la crise financière et mettre en avant les solutions pour construire ensemble une Europe plus solidaire.

Cette mission a pour objectif de renforcer le travail commun entre Attac France et Attac Allemagne et, au-delà, l'ensemble du réseau des Attac d'Europe, dans le cadre de la préparation de cette campagne commune qui s'étalera sur plusieurs mois.

Objectifs de la mission :

En lien avec l'équipe permanente d'Attac Allemagne et Attac France, le/la volontaire aura pour mission de :

- Participer à l'organisation de mobilisations communes entre Attac France et Attac Allemagne dans le cadre de la campagne autour des 10 ans de la crise financière : activités de sensibilisation auprès du grand public (étudiants, scolaires, actions de sensibilisation dans l'espace public etc)
- Faciliter les échanges d'information, la production d'outils
- Aller à la rencontre des acteurs (associatifs, collectifs de citoyens, mouvements étudiants, collectifs locaux, etc) impliqués sur ces enjeux, mobilisés ou susceptibles de se mobiliser dans cette perspective et surtout autour du mois de septembre 2018
- Participer à l'élaboration de nouveaux supports didactiques de vulgarisation des mécanismes d'une crise financière et économique à destination de différents publics identifiés

Durée de la mission : 7 mois dont 5 mois de terrain

Profil

Compétences :

- Forte motivation
- Autonome, dynamique, organisé(e), force d'initiatives
- Bonne capacité rédactionnelle, autonomie et qualités d'organisation
- Intérêt pour les domaines de la Solidarité Internationale et les questions géopolitiques
- Intérêt pour les axes thématiques portées par les organisations (finance, accords de libre échanges, justice climatique)
- Expérience/engagement associatif est un plus
- Maîtrise des logiciels bureautiques et internet

Langues :

- Bon niveau de français
- Bon niveau d'anglais
- Bon niveau d'allemand

Calendrier

Préparation au départ à Paris : du 26 mars au 18 avril 2018

Terrain : de fin avril à début octobre 2018 (5 mois)

Capitalisation au retour à Paris : du 15 octobre au 8 novembre 2018

Statut

Les missions sont proposées dans le cadre de l'engagement de service civique

Eligibilité

Le Service Civique est ouvert à tous les jeunes entre 16 et 25 ans et élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap :

- Ressortissants français ou d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen
- Disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif depuis plus d'un an ;
- Disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif sans condition de durée si vous possédez le statut d'étudiant étranger, de réfugié ou si vous êtes bénéficiaire de la protection subsidiaire. Les étrangers possédant une carte de séjour pluriannuelle générale délivrée après un premier document de séjour sont également éligibles au dispositif.

Indemnités

Pour les missions en France : 472,97 euros sont versés directement par l'Etat chaque mois au volontaire
Pour les missions à l'international : 513,31 euros sont versés directement par l'Etat chaque mois au volontaire
Pour l'ensemble des missions (France ou international), un co-financement est versé par E&P d'un montant de 107,58 euros par mois

Les jeunes, bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au-delà bénéficient d'une majoration d'indemnité de 107,66 euros par mois.